

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En plus des communes, des lieux existent pour accueillir et informer

les jeunes et les familles. 12 - 26 ans

Infor Jeunes ARLON

Rue des Faubourgs, 17
6700 Arlon
063 23 68 98
arlon@inforjeunes.be
www.inforjeunes.be/centre/arlon



Infor Jeunes Marche

Place du Roi Albert 22
6900 Marche-en-Famenne
084 32 19 85
marche@inforjeunes.be
hwww.inforjeunesmarche.be



Point Relais Infor Jeunes BASTOGNE

Place Saint Pierre 1 - 6600 BASTOGNE
06128 99 80
prij.bastogne@inforjeunes.be
www.inforjeunesluxembourg.be/contact/bastogne



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
AIDEALAJEUNESSE.BE

0 - 26 ans

LES SERVICES AMO 0-22 ans

Les services d'Actions en Milieu Ouvert sont des services d'aide à la jeunesse,

ils sont là pour vous ! Orientation, aide et accompagnement ...

en fonction de vos besoins, en toute confidentialité.



AMO Ado-Micile

Rue Saint Donat, 12
6700 Arlon
063 57 21 60
amo.adomicile@province.luxembourg.be

AMO Inter-Actions

Rue Courterioie, 5
6800 Libramont-Chevigny
061 22 50 87
amo@interactions.be
www.interactions.be



AMO Point Jeune Luxembourg

Rue des Glycines, 14
6760 Virton
063 40 25 50 0495 52 97 16
amopjl@hotmail.com
www.amopointjeunelux.be



AMO Media-Jeunes

Rue Saint-Pierre, n°1
6600 Bastogne
061.28.99.80
media.jeunes@province.luxembourg.be
www.amo-mediajeunes.be



Service Droit des Jeunes Luxembourg - SDJ

Grand-rue, 28 (1e.ét)
6700 Arlon
063 23 40 56
luxembourg@sdj.be
www.sdj.be



AMO Chlorophylle

Rue de la Fontaine, 19
6870 Saint-Hubert
061 46 84 00 0479 49 63 13
contact@amochlorophylle.be
www.amochlorophylle.be



AMO l'Étincelle

Rue de la Chapelle, 8
6690 Vielsalm
080 21 59 12 - 0498 54 23 49
amoetincelle@skynet.be
www.amoetincelle.be



AMO Mic-Ados

Rue des Brasseurs, 21
6900 Marche-en-Famenne
084 31 19 31 - 0498 93 89 24
info@micados.be
www.micados.be



LA MADO LUX 11-22 ans

La MAison de l'aDOlescent est un lieu d'accueil, d'orientation et d'écoute. Elle peut également offrir une guidance psychologique anonyme, sans contrainte et de courte durée.

Rue Erène, 1
6900 Marche-en-Famenne
084 84 49 90

mado.lux@province.luxembourg.be

ENFANTS, JEUNES,



EN PROVINCE DE
LUXEMBOURG

PETITE ENFANCE
SCOLARITE
EXTRA-SCOLAIRE
DROIT DES JEUNES
MENA

J'ARRIVE EN BELGIQUE ...

Jeune seul - Mena

Le mot «Mena» est utilisé pour parler des **Mineurs Étrangers Non Accompagnés**, ce sont des jeunes de moins de 18 ans qui vivent en dehors de leur pays d'origine et qui arrivent en Belgique sans parents ni tuteur légal.

https://justice.belgium.be/fr/themes/enfants_et_jeunes/mineur_etranger_non_accompagne_mena/informations_pour_les_jeunes

ASBL Mentor Escale

Le service suit les Mena après leur départ des centres d'accueil, suite à l'obtention d'un statut leur permettant de rester en Belgique. Il les accompagne dans les différentes étapes de leur vie et de leur prise d'autonomie.

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30
Avenue Sergent Vrithoff, 141/Bte 11 à 5000 Namur
+32 493 40 52 84 info@mentorjeunes.be

Jeune & famille

CINL - Le Centre des Immigrés Namur-Luxembourg est un service psycho-social ouvert à tous.

<https://www.cinl.be/le-cinl/les-missions-du-cinl.html>

CRILUX - Le Centre Régional d'Intégration de la province du Luxembourg est un service psycho-social ouvert à tous.

Soutien psychologique & interprétariat possibles.

<https://www.crilux.be/>

DROIT DES JEUNES

Service Droit des Jeunes (SDJ)

C'est un service AMO qui utilise le droit comme outil principal d'intervention auprès des jeunes de 0 à 22 ans et de leur famille. Le SDJ peut accompagner et conseiller les jeunes et les familles.

Bureau d'Aide Juridique (BAJ) de l'Ordre des avocats donne un premier conseil juridique gratuit et peut désigner un avocat spécialisé si nécessaire.

Des traducteurs peuvent être mis à disposition.

<https://avocats.be/fr/bureaux-daide-juridique-baj>

" La plupart des services présentés Ici sont gratuits et accessibles facilement. "

PETITE ENFANCE

Consultations prénatales

Ces consultations sont des lieux ouverts à tous les futurs parents, situés dans un hôpital ou dans une commune.

Des professionnels surveilleront votre grossesse, le développement du bébé ainsi que votre santé de future mère.

Milieux d'accueil

Ceux-ci peuvent accueillir les enfants de 0 à 3 ans plusieurs jours par semaine, dans des lieux adaptés. Ils sont gérés par les communes ou des associations.

Consultations ONE

Elles regroupent des professionnels de la petite enfance à qui l'on peut s'adresser pour avoir des conseils et un suivi du développement de l'enfant de 0 à 6 ans.

<https://www.one.be/public/cest-quoi-lone/about-us/ours-brochures/>
<https://www.one.be/public/ukraine/francais-fr/>

SCOLARITE

Ecole

L'école est accessible aux enfants dès l'âge de 2,5 ans et obligatoire de 5 à 18 ans.

Des dispositifs existants pour l'accueil des élèves étrangers qui ne parlent pas le français peuvent être activés.

Centre Psycho-Médico-Social (CPMS)

Les CPMS sont attachés à une ou plusieurs écoles. C'est un lieu où parler scolarité, éducation, orientation scolaire et professionnelle, vie familiale et sociale est possible. La détresse psychologique des jeunes pourra dans un premier temps être entendue par le CPMS.

Garderie et 'Etude'

Un accueil avant et après les heures de classe et les mercredis après-midi est organisé dans les écoles pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

Pour les plus grands, de +12ans, accès à l'étude ...

Promotion Santé à l'Ecole (PSE)

La médecine scolaire organise les bilans de santé préventive des élèves.

EXTRA SCOLAIRE

Ecole des devoirs (EDD)

Les EDD proposent du soutien scolaire en dehors des heures d'école et des animations favorisant le développement et l'épanouissement des enfants et des jeunes, de 6 à 15 ans.

Maisons des Jeunes (MJ)

Les MJ sont des lieux d'accueil locaux qui réalisent des activités ludiques, culturelles et sportives par et pour les jeunes de 12 à 26 ans.

ADEPS

L'ADEPS est un service public qui organise des activités et des stages sportifs ouverts à tous à des prix accessibles.

Activités récréatives et sportives

Il existe de nombreuses activités récréatives, sportives et clubs sportifs, accessibles au sein de chaque commune, dans lesquels les enfants et les jeunes peuvent s'inscrire seuls ou en famille.

Centre d'Expression et de Créativité (CEC)

Les CEC s'adressent aux publics enfant, jeune et adulte. Ils organisent des ateliers d'expression et de créativité artistique et des projets socio-culturels, favorisant l'expression citoyenne.

Académie des arts

L'académie accueille les enfants dès 5 ans, les jeunes et les adultes qui souhaitent développer leur créativité, leur sens artistique ou se préparer à l'enseignement supérieur artistique : musique, théâtre, danse, dessin, peinture..

LES COMMUNES

Les Communes sont vos nouveaux ports d'attache, elles regroupent villes et villages. Elles sont des ressources d'informations et de services.

& L'AIDE FINANCIERE

Il est possible d'accéder à des aides financières via les **CPAS (Centre Public d'Action Sociale - interne aux communes)** pour financer des activités et/ou le matériel nécessaire.